

MONTRÉAL 2050

ANTICIPER UN MONTRÉAL SEIN POUR TOUS

FONDATION CERCLE DE LUMIÈRE

Présenté par :

Yasmine Ksibi

INTRO

Mission de la fondation cercle de lumière :
Promouvoir le bien-être global (physique, mental, émotionnel, social) pour les citoyens (surtout à Montréal).

Vision pour Montréal 2050 :
Une ville où la santé et le bien-être sont au cœur des priorités urbaines en prenant en considération les aspirations des jeunes dans les communautés . Faire de Montréal un modèle mondial de ville centrée sur le bien-être.



1. Contexte et pertinence :

Défis de l'urbanisme moderne :

- Urbanisation centrée sur l'efficacité structurelle, les **décisions réactives** pour des **problèmes** qui deviennent **prioritaires**, souvent au **détriment du bien-être** des citoyens et surtout les **jeunes**.
- Manque de **stratégie préventive** : Nécessité de repenser les **espaces urbains** pour promouvoir le **bien-être des citoyens** notamment des jeunes.

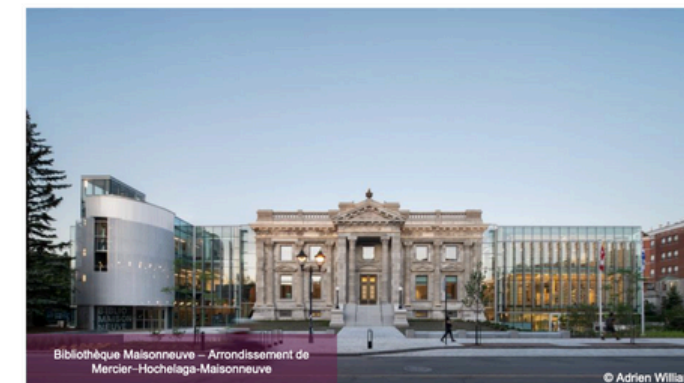


Orientation 6

Renforcer l'offre et l'accès des lieux de la vie collective comme soutien à l'équité et à la vie de quartier

Les lieux de la vie collective regroupent les équipements collectifs et les espaces publics fréquentés par la population montréalaise. Ils constituent les pôles d'ancrage publics de la vie de proximité, contribuant à la santé, à la culture, à l'éducation, au bien-être, à l'équité et au sentiment d'appartenance de l'ensemble de la population.

Ils sont particulièrement importants pour rassembler les Montréalaises et les Montréalais, leur permettre d'être actifs et de bénéficier de la qualité de vie en ville en toutes saisons. Ils permettent également de célébrer et de mettre en valeur l'apport essentiel des peuples autochtones et des différentes communautés culturelles appartenant à l'histoire et au développement de Montréal.



Objectifs

- Augmenter l'offre de lieux de la vie collective en fonction des vulnérabilités locales et des besoins
- Renforcer la résilience et le contact avec la nature dans les lieux de la vie collective
- Assurer la qualité et la flexibilité des lieux de la vie collective
- Renforcer la vocation des lieux de la vie collective comme des espaces inclusifs d'appropriation citoyenne

Cibles

- En 2050, 30 500 m² de nouvelles superficies de bibliothèques sont ajoutés sur le territoire afin de maintenir un accès de qualité pour au moins 70 % des Montréalaises et des Montréalais.
- En 2050, dans les secteurs d'opportunité priorités (chapitre 4), Montréal se fixe un seuil de 10 m² de parcs et espaces verts par habitant accessibles publiquement et à une distance de marche de 15 minutes ou moins.
- En 2050, 70 km du Réseau des corridors verts sont réalisés.

Référence extraite du PUM

53%



56%

2. Problématiques identifiées :

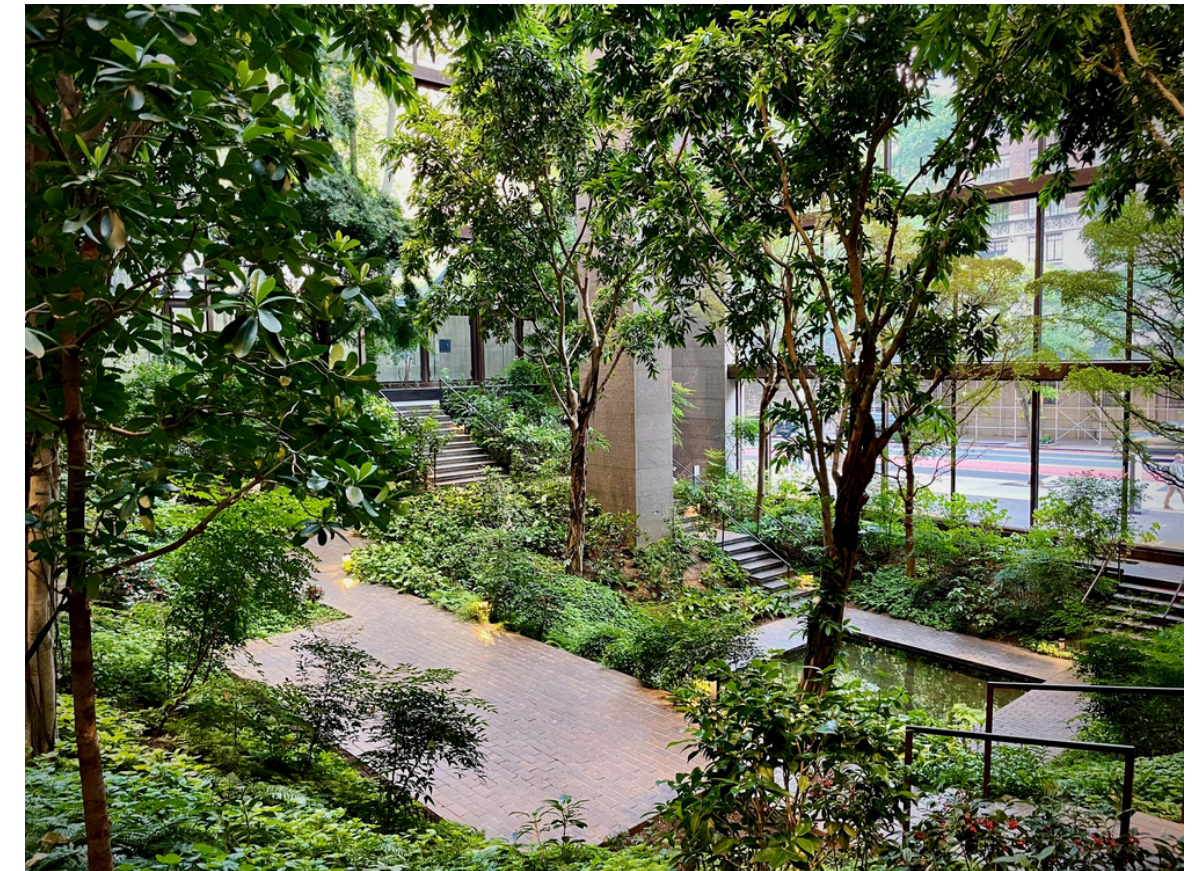
- Stress urbain et rythme de vie accéléré.
- Impact de la digitalisation.
- Sédentarité surtout en hiver.
- Manque d'espaces verts accessibles pour toutes les saisons.
- Manque d'activités sociales et de loisirs abordables.

Sources :

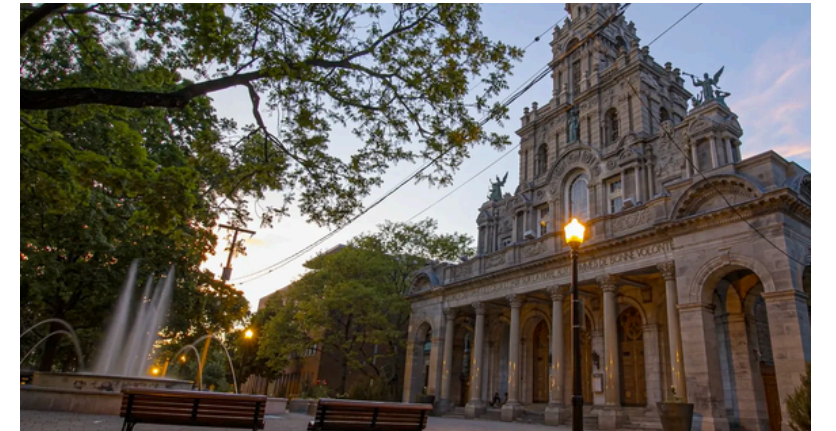
Sondage par Léger/Le Journal de Montréal/Le Journal de Québec/TVA Nouvelles et QUB radio 2023.

3. Solutions proposées et plan d'action :

- **3A - Créer en POP-UP des environnements urbains favorables au bien-être :**
- Mise en place de programmes de bien-être dans les parcs et espaces verts intérieurs/extérieurs et espaces existants.
- **Phase d'action 1 :** Lancement de programmes pilotes via des ateliers de bien-être dans les centres communautaires, écoles, et communautés existants, en co-création avec les citoyens.



- **3B - Développement d'espaces de bien-être permanents dans la ville**
- Transformation de bâtiments abandonnés en centres communautaires et culturels pour le bien-être, surtout pour les jeunes. Création de clubs et espaces favorisant la créativité et les interactions humaines sans technologie.
- **Phase d'action 2** : Identification de bâtiments clés (ex : Église Saint-Enfant-Jésus du Mile End, centre communautaires, casernes abandonnés...)
- Réalisation d'études de faisabilité pour l'éco-conception et la durabilité avec un impact environnemental minimal, en réutilisant des bâtiments abandonnés.
- Organisation d'un plan de collecte de fonds et de sponsoring.
- Exécution d'un ou plusieurs projets pilotes.





Appel à l'action pour la Ville de Montréal :

- 1. Investir dans le bien-être des jeunes :** Une stratégie clé pour une ville plus résiliente, inclusive et épanouissante surtout dans un plan pour 2050.
- 2. Collaboration :** Nécessité d'un partenariat entre la Fondation Cercle de Lumière, la Ville, et d'autres acteurs pour assurer la réussite de ces initiatives.

*Ensembles pour l'avenir de
Montréal et des jeunes.*

Fondation Cercle de Lumière